

Fiche signalétique de sécurité de produit

Date d'émission : 09-fév-2009

Date de révision : 24-nov-2014

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identifiant du produit

Nom du produit Lingette nettoyante hygiénique sans alcool
Lingette nettoyante hygiénique sans alcool
Leader

Autres modes d'identification

N° FS HLC-008W

Numéro de produit 31

Usage recommandé du produit chimique et restrictions connexes

Usage recommandé Nettoyant pour équipement de protection individuel

Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

Adresse du fournisseur

Hilsinger Company
33 West Bacon Street
Plainville, MA 02762

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la société 1-508-699-4406
Téléphone d'urgence (24 h) INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Apparence Lingette imprégnée de liquide

État physique Solide contenant un liquide

Classification

Ce produit chimique ne correspond pas aux critères applicables aux substances dangereuses indiqués par la norme sur la communication des risques 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200). Cependant cette fiche signalétique (FS) contient des informations utiles et importantes pour manipuler et utiliser correctement ce produit. Cette FS doit être conservée et mise à la disposition des employés et des autres utilisateurs de ce produit.

Toxicité aigüe inconnue

1,82 % du mélange contient des ingrédients dont la toxicité est inconnue.

3. COMPOSITION/INFORMATION RELATIVE AUX INGRÉDIENTS

Selon la norme OSHA 29 CFR 1910.1200, ce produit n'est pas dangereux. Les composants non indiqués ne sont pas dangereux ou sont en deçà de la limite de signalement.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Inhalation	Emmener la victime à l'air frais. Si elle respire difficilement, administrez-lui de l'oxygène. Si elle cesse de respirer, pratiquez la respiration artificielle.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez un médecin.

Symptômes et effets majeurs

Symptômes	Les gouttelettes du produit peuvent irriter les voies nasales. L'inhalation prolongée des vapeurs peut causer des nausées, la perte des habiletés motrices et de la désorientation. Le contact avec les yeux est douloureux et entraînera des brûlures chimiques. Le contact prolongé avec la peau cause de l'irritation.
------------------	---

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement particulier nécessaire

Remarques à l'attention du médecin	Traiter les symptômes.
---	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Produit chimique sec. Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse. Pulvérisation d'eau (brumisation). Tout extincteur d'incendie de catégorie « ABC ».

Moyens d'extinction inappropriés Indéterminé.

Risques spécifiques liés au produit chimique

Indéterminé

Équipement de protection spécial et précautions concernant les pompiers

Comme dans tout incendie, il faut porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Des vêtements protecteurs doivent être portés pour combattre les feux importants mettant en jeu des produits chimiques.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Utiliser un équipement de protection individuel si nécessaire. Éviter les étincelles électriques. Ventiler la zone de déversement. Le matériau déversé est glissant. Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit.
Précautions environnementales	Confiner tous déversements et fuites pour éviter la dispersion dans l'environnement. Pour plus de renseignements, voir la section 12 sur l'Information écologique.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

pH	Indéterminé
Point de fusion/Point de congélation	Indéterminé
Point d'ébullition/Intervalle d'ébullition	93 °C/200 °F
Point d'éclair	105 °C/221 °F
Taux d'évaporation	Estimé plus lent que l'éther éthylique
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé
Limites supérieures d'inflammabilité	19 %
Limites inférieures d'inflammabilité	3 %
Pression de vapeur	Indéterminé
Densité de vapeur	Estimé plus lourd que l'air
Poids spécifique Solubilité	Indéterminé
dans l'eau	Indéterminé
Solubilité dans d'autres solvants	Indéterminé
Coefficient de partage	Indéterminé
Température d'auto-inflammation	Indéterminé
Température de décomposition	Indéterminé
Viscosité cinématique	Indéterminé
Viscosité dynamique	Indéterminé
Propriétés explosives Propriétés oxydantes	Indéterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions de traitement normales.

Situations à éviter

Éviter la proximité avec un feu ou une flamme nue.

Matériaux incompatibles

Aucun connu eu égard à l'information fournie.

Produits de décomposition dangereux

Aucun connu eu égard à l'information fournie.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Information sur les voies d'exposition probables

Information sur le produit

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

Inhalation Ne pas inhaler.

Ingestion Ne pas ingérer.

Information sur les composants

Information sur les effets physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Voir section 4 de cette FS pour connaître les symptômes.

Effets différés et immédiats et effets chroniques liés à une exposition à court et long terme

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun carcinogène ou carcinogène potentiel répertorié par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Mesures numériques de toxicité

Indéterminé

Toxicité aiguë inconnue 1,82 % du mélange contient des ingrédients dont la toxicité est inconnue.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet néfaste ou dommageable sur l'environnement.

Rémanence/Dégradabilité

Indéterminé

Bioaccumulation

Indéterminé

Mobilité

Indéterminé

Autres effets néfastes

Indéterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Récupérer les matériaux ou les éliminer conformément à l'ensemble des règlements applicables au niveau fédéral, provincial et local. Les matériaux recueillis à l'aide d'un support absorbant peuvent être éliminés dans un site d'enfouissement autorisé conformément aux règlements fédéraux, provinciaux/étatiques et locaux.

Emballages contaminés L'élimination doit se faire conformément aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque

Veillez vous référer aux documents d'expédition en vigueur pour connaître les informations les plus récentes en matière d'expédition, notamment concernant les exemptions et circonstances particulières.

DOT

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Inventaires internationaux

Légende :

TSCA - Section 8(b) de l'Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis

LIS/LES - Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances [Canada]

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Substances chimiques existantes et évaluées en Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire des substances chimiques de l'Australie

Réglementation fédérale des États-Unis

CERCLA

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune substance parmi celles réglementées au titre des substances dangereuses dans le cadre des lois dites *Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act* (CERCLA) (40 CFR 302) ou *Superfund Amendments and Reauthorization Act* (SARA) (40 CFR 355).

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi dite *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun des produits chimiques assujettis aux exigences de la loi et du titre 40 du Code de réglementation fédérale, Partie 372, en matière de déclaration

CWA (Clean Water Act [Loi sur l'eau saine])

Ce produit ne contient aucune des substances réglementées en tant que polluants par la loi dite *Clean Water Act* (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Réglementation des États américains

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun des 65 produits chimiques visés par la Proposition 65.

Règlements des États américains relatifs au droit à l'information

Ce produit ne contient aucune des substances assujetties aux règlements des États applicables en matière de droit à l'information.

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Indéterminé	Inflammabilité Indéterminé	Instabilité Indéterminé	Risques particuliers Indéterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Indéterminé	Inflammabilité Indéterminé	Risques physiques Indéterminé	Protection personnelle Indéterminé

Date d'émission : 09-fév-2009
Date de révision : 24-nov-2014
Note de révision : Nouveau format

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances, de nos renseignements et de notre bonne foi à la date de publication de ce document. Les informations fournies sont formulées uniquement à titre indicatif à des fins de manipulation, d'utilisation, de transformation, d'entreposage, de transport, d'élimination et d'évacuation de façon sécuritaire et ne sauraient être considérées comme une garantie ou un critère de qualité. Les informations se réfèrent exclusivement au produit particulier concerné et pourraient ne pas être valables si ce produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans d'autres processus, quels qu'ils soient, à moins que cela ne soit précisé dans le texte.

Fin de la fiche signalétique